

Image not found or type unknown



légataire particulier avec ou sans dette

Par **bloblo87**, le **29/01/2013** à **20:43**

suite a la lecture du testament d'une tante des "amérique" je viens d'apprendre que je suis le légataire particulier d'un appartement mon père étant le légataire universel les dette de cette personne l'oblige a refusé l'héritage. Se que je voudrait savoir c si mon père renonce a l'heritage m'oblige a accepté les dettes pour pouvoir avoir l'appartement ou si cela ne m'oblige en aucun cas a accepté les dettes de cette personnevu que je suis un légataire particulier.

cordialement